

*Débat spécial*

Je sais que de nombreux Canadiens suivent ce débat d'urgence ce soir, notamment les parents et amis des jeunes Canadiens qui sont sur le point de partir pour participer à la mission dont nous discutons actuellement. Je tiens à leur dire, et je sais que je parle au nom de tous mes collègues de part et d'autre de cette Chambre, que nous apprécions le dévouement de leurs maris, de leurs épouses et de leurs parents, ainsi que leur professionnalisme. Nous leur faisons entièrement confiance pour s'acquitter de la mission qui leur est confiée et dont nous discutons ici ce soir. J'espère que nous sommes tous d'accord pour dire qu'ils font, pour le Canada, ce que les Canadiens souhaitent les voir faire. À mon avis, c'est là le point capital du débat de ce soir. Nous discutons de cette question afin que vous puissiez approuver ou rejeter cette intervention et celles qui pourraient suivre.

Cette opération n'a pas la même envergure que celle menée dans le golfe, mais elle comporte au moins autant de risques et même plus, de l'avis de bon nombre. À mon avis, nous devons être très conscients de cet aspect pendant le débat sur cette motion.

Il existe certaines similitudes dont nous saurons tirer partie, je l'espère, entre cette intervention et l'opération menée dans le golfe. Premièrement, nous devons nous assurer que nous comprenons pourquoi nous appuyons cette intervention. Pourquoi sommes-nous en faveur de l'envoi de jeunes militaires canadiens dans un pays éloigné, pour une mission dont le but est humanitaire?

Beaucoup d'entre nous sont plus optimistes et appuient plus clairement la participation de nos militaires à cette intervention qu'au moment de la guerre du Golfe. Ce n'est pas à cause de la guerre civile qui déchire ce pays. Ce n'est pas parce qu'il est peut-être moins difficile de venir à bout des seigneurs de la guerre désorganisés qui sont souvent des adolescents que de faire face à des Bosniaques formés par des Serbes, comme ce fut le cas il y a quelques mois. C'est parce que tous les autres efforts de paix ont échoué. C'est parce que toute la population d'un pays est menacée par la famine et qu'il faut agir maintenant.

Je crois qu'en faisant cette intervention en Somalie, les Nations Unies essaieront d'améliorer leur mode d'intervention. À l'instar de mes collègues, j'ai eu beaucoup de réserves au sujet de la dernière intervention. Il ne s'agissait pas, à proprement parler, d'une opération de l'ONU. Le commandement était différent, tout comme la supervision et les mécanismes de rapport. J'espère au moins

que, en l'occurrence, les Nations Unies mettront plus d'outils à la disposition des parties concernées.

Je crois savoir que le secrétaire général des Nations Unies a accepté que l'intervention soit dirigée par les États-Unis, ce qui donnera certainement plus de marge de manoeuvre au président Bush pour envoyer jusqu'à 30 000 soldats américains. J'espère toutefois que les Nations Unies auront mis en place un mécanisme pour que, au moins, les rapports leur soient communiqués. À l'instar de mes collègues, j'espère aussi qu'il y aura davantage d'organismes qui seront créés sous l'égide du comité militaire des Nations Unies, de manière que l'opération soit menée à bien.

J'espère aussi que le Parlement sera consulté. Comme je l'ai dit, cette opération est différente de celle qui a été menée dans le golfe. Je sais que les Canadiens s'inquiètent parce que nous nous engageons dans une mission d'instauration de la paix qui est très différente de ce que nous faisons à nos débuts, en 1948, et qui a évolué au fil des ans.

Au cours des deux derniers mois, j'ai parlé et écrit à quatre de mes électeurs inquiets pour la sécurité de leurs enfants actuellement dans les forces armées. Je leur ai donné l'assurance que, même s'il y a des risques, les forces armées, en raison de leur professionnalisme, du leadership des officiers et de la compréhension des hauts gradés, feront tout leur possible pour eux, qu'ils se trouvent au Canada, en mer, dans les airs ou sur terre.

Comme l'ont expliqué mes collègues, dont celui de Winnipeg-Sud-Centre, parce que les opérations de maintien de la paix ont évolué et pris de l'ampleur, il est essentiel de faire en sorte que le Parlement puisse surveiller ce processus.

• (2120)

Il faut soit un comité mixte de la Chambre et du Sénat, soit un comité mixte de la défense et des affaires extérieures, puisque nos troupes se lancent dans cette opération juste avant les Fêtes et que la Chambre, selon toute vraisemblance, ne siègera pas pendant environ un mois et demi. Il est donc plus que jamais nécessaire d'établir un système permanent de surveillance parlementaire pour cette opération.

Mon prochain point porte sur le fait que nous devons définir nos objectifs. De toute évidence, notre objectif immédiat est d'acheminer l'aide humanitaire, les fournitures médicales et les secours aux victimes. Autrement, deux millions de personnes pourraient mourir.